

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION ET INDICE DU COÛT DE LA VIE¹

Andrée MIZRAHI*, Arié MIZRAHI**

ARgSES***

RÉSUMÉ

L'indice des prix à la consommation (IPC), calculé sur l'ensemble des consommations, donne à chaque ménage une pondération proportionnelle au niveau de sa consommation. Un indice du coût de la vie (ICV) devrait donner une même pondération à chaque ménage. De plus, l'introduction dans l'IPC de produits virtuels avec des prix virtuels pour tenir compte de l'effet qualité, n'est pas conforme à un ICV. Enfin, accentuant le décalage entre perception et IPC, un phénomène de ciseau est apparu au cours des dernières années, l'IPC augmentant plus vite pour les bas revenus que pour les hauts revenus alors que les bas revenus augmentaient moins vite que les hauts revenus.

Mots-clés : Indice des prix à la consommation, indice du coût de la vie, effet qualité, inégalités de revenus.

ABSTRACT

The consumer price index (CPI), calculated on all of the consumptions, gives every household a certain weight proportional to its consumption level. A cost of living index (CLI) should give every household the same weight. Moreover, the introduction of virtual products with virtual prices into the CPI, to take the quality effect into account is not in accordance with a CLI. Lastly, emphasizing the gap between perception and CPI, a «scissors phenomenon» appeared in the past few years, the CPI increasing faster for low incomes than for high incomes while low incomes increased more slowly than high incomes.

Keywords : Consumer price index, cost of living index, quality effect, disparities in incomes.

1. NDLR. Le sujet traité dans cet article est méthodologiquement, pédagogiquement et politiquement complexe. À tous ces titres il intéresse vivement la SFdS : ainsi, un «Café de la Statistique» sur ce thème a eu lieu en février 2007 à Paris, un autre sera organisé à Lyon en novembre 2008, faisant suite à un atelier portant sur ce même thème lors des prochaines (et premières) «Journées de l'Economie» dans cette ville.

* Directeur de recherche honoraire à l'IRDES, ancien directeur adjoint du CREDOC.

** Directeur de recherche honoraire au CNRS, ancien directeur du CREDES.

*** Arguments socio-économiques pour la santé, 34 Avenue de la République, 92 340 Bourg-la-Reine, mizrahi.@cnam.fr – <http://argses.free.fr/>

Depuis quelques années¹, un décalage est apparu entre l'indice des prix à la consommation (IPC) calculé par l'INSEE et le sentiments de la population française quant à l'évolution des prix et de son niveau de vie. L'INSEE estime que l'indice des prix a augmenté légèrement plus vite que les revenus, les français, eux, ont l'impression que leur pouvoir d'achat a diminué et l'expriment «*Je trouve que les prix augmentent plus vite que ce que dit l'indice*» [1] [2].

On peut expliquer ce désaccord en trois points.

1. Comme l'écrit l'INSEE [8], «*l'IPC n'est ni un indice du coût de la vie, ni un indice de dépense. Il mesure l'évolution des prix à qualité constante*». Pourtant, en l'absence d'un indice du coût de la vie, tout le monde utilise l'IPC. Si l'IPC est un indice des prix cohérent avec la comptabilité nationale (pour mesurer la consommation à prix constant), il manque un indice du coût de la vie (ICV).

Pourquoi l'IPC n'est-il pas un indice du coût de la vie? L'indice des prix à la consommation est un indice moyen [8], calculé sur l'ensemble des consommations². On peut montrer (Cf. annexe 1) que l'indice des prix à la consommation relatif à l'ensemble de la population est égal à la moyenne des indices des prix des ménages pondérés par leur consommation : dans l'IPC, la pondération des ménages augmente avec leur consommation. Une telle pondération n'est pas un bon candidat pour le calcul d'un indice du coût de la vie. En effet, un tel indice, qui correspond à celui d'un ménage dont le revenu est proche du revenu moyen, est tiré vers celui des ménages à revenus élevés (Cf. annexe 2).

L'indice du coût de la vie (ICV) que nous proposons d'utiliser en complément de l'IPC est une moyenne non pondérée des indices de prix des ménages (chaque ménage compte pour 1). Si on regroupe les ménages ayant un indice de prix proche (déciles de revenus ou catégories sociales), l'ICV est la moyenne des indices de prix de ces groupes de ménages pondérés par leurs effectifs.

La moyenne est une variable relativement stable lorsqu'on modifie les pondérations, et on peut penser que l'ICV, plus proche du «*panier de la ménagère*» que l'IPC, n'en sera pas très éloigné.

Les deux indices IPC et ICV sont respectivement appelés indice ploutocratique³ et indice démocratique dans la littérature anglo-saxonne [3] [4].

2. Dans le calcul de l'IPC, le prix de certains produits est corrigé de «*l'effet qualité*». Nécessaire pour une mesure rigoureuse de la valeur de la production ou de la consommation, cette correction n'a pas de sens clair pour les ménages

1. Les auteurs remercient Benoît Riandey et Dominique Guédès pour leurs commentaires qui ont considérablement enrichi ce texte, Guy Bouju pour sa relecture attentive et Aurel Carbanar pour son aide informatique.

2. Ou sur la consommation d'un ménage dont la consommation est égale à la consommation moyenne de l'ensemble des ménages.

3. Du grec ancien *ploutos* = *richesse*

(Cf. annexe 3). L'indice du coût de la vie devrait être exonéré de cette correction ou tout au moins son impact devrait être réduit.

La suppression de la correction de «*l'effet qualité*» modifie l'évolution de l'ICV de 14 % : «*L'ensemble des ajustements de qualité a réduit l'évolution de l'indice de 0,3 % sur l'année 2003 : en l'absence d'ajustements, l'indice des prix à la consommation aurait ainsi augmenté de 2,5 % au lieu de 2,2 % entre décembre 2002 et décembre 2003*» [5]. Si on rapporte cette modification, non à l'indice des prix, mais à une évolution du niveau de vie de l'ordre de 1 % (évolution observée chaque année entre 1997 et 2004 [9]) l'augmentation du niveau de vie diminue de 30 %. Quoiqu'il en soit, la suppression ou la réduction de la correction de «*l'effet qualité*» rapprocherait l'évolution de l'ICV de la réalité vécue par les ménages.

3. Enfin et surtout, au cours de ces dernières années, l'IPC a augmenté plus vite pour les bas revenus, moins vite pour les hauts revenus (Cf. annexe 4), et accentuant encore cet effet, les bas revenus ont moins augmenté que les hauts revenus. Un phénomène de ciseau est ainsi apparu et, avec ces divergences, se limiter à un indice d'ensemble revient, sans qu'on le veuille, à masquer qu'avec l'augmentation des inégalités, certains groupes ont vu leur niveau de vie baisser. Un indice de niveau de vie par catégories sociales, indicateur de revenu rapporté à l'indice du coût de la vie, devrait permettre de mesurer ces effets.

4. Accessoirement, l'IPC est une moyenne des indices des prix de l'ensemble des ménages; l'IPC d'une proportion non négligeable des ménages se trouve alors supérieur à l'accroissement de leur revenu, c'est-à-dire que leur niveau de vie a baissé. Il est vraisemblable que les personnes dont le niveau de vie a diminué s'expriment plus et plus bruyamment sur ce sujet que celles dont le niveau de vie a augmenté!

Annexe 1. IPC et pondération des ménages selon leur consommation

Soit j une catégorie de produits et $i(j)$ les indices élémentaires de prix des produits j entre une année T_0 et une année T_1 , et soit $C(k, j)$ la consommation du produit j par le ménage k pendant l'année de base.

Notons $CPROD(j)$ la consommation du produit j par l'ensemble de la population pendant l'année de base, on peut écrire :

$$CPROD(j) = \sum_k C(k, j) \quad (1)$$

Notons $CMEN(k)$ la consommation totale du ménage k pendant l'année de base, on peut écrire : $CMEN(k) = \sum_j C(k, j)$

Notons CTOT la consommation totale pendant l'année de base, on peut écrire :

$$CTOT = \sum_k \sum_j C(k, j) = \sum_k CMEN(k) = \sum_j CPROD(j) \quad (2)$$

L'indice des prix à la consommation du ménage k est défini par :

$$IPC(k) = \sum_j C(k, j) * i(j) / \sum_j C(k, j); \text{ ce qui permet d'écrire :}$$

$$\sum_j C(k, j) * i(j) = \sum_j C(k, j) * IPC(k) \quad (3)$$

L'indice des prix à la consommation est défini par :

$$IPC = \sum_j CPROD(j) * i(j) / \sum_j CPROD(j)$$

En remplaçant $CPROD(j)$ par sa valeur dans (1) on tire :

$$IPC = \sum_j \sum_k C(k, j) * i(j) / \sum_j \sum_k C(k, j)$$

En remplaçant $\sum_j C(k, j) * i(j)$ par sa valeur dans (3) et $\sum_k \sum_j C(k, j)$ par sa valeur dans (2), on tire : $IPC = \sum_k \sum_j C(k, j) * IPC(k) / \sum_k CMEN(k)$

L'indice des prix à la consommation relatif à l'ensemble de la population peut donc être vu comme la moyenne des indices des prix à la consommation relatifs aux différents ménages, pondérés par leur consommation.

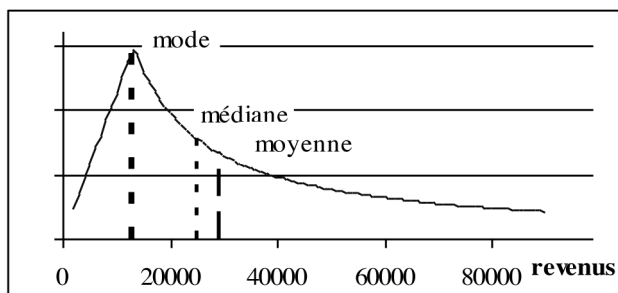
Annexe 2. La distribution dissymétrique des revenus et les évolutions divergentes

La distribution des revenus n'est pas symétrique; le mode (la région où se concentre le plus grand nombre de personnes) se situe du côté des faibles revenus (voir graphique ci-après).

Le revenu moyen, en revanche, est tiré vers les revenus élevés par une petite proportion de très forts revenus, très éloignés des revenus où se concentre le plus grand nombre de personnes.

Depuis quelques années, l'échelle des revenus s'est élargie, les revenus les plus élevés ont augmenté plus vite que les plus bas revenus.

Ainsi, entre 1998 et 2005, le revenu moyen par foyer fiscal [10] a augmenté en euros constants de 5,90 % pendant que le revenu médian n'augmentait que de 4,29 % : pour les classes de bas revenus, les plus nombreuses, les revenus ont moins augmenté que le revenu moyen.



Pour ces deux raisons, le revenu moyen n'est pas un bon candidat pour être le lieu de calcul d'un indice du coût de la vie

Annexe 3. Évolutions divergentes des prix des catégories de produits

L'IPC, indice des prix à la consommation, est un indice moyen, calculé sur l'ensemble des consommations; l'indice des prix à la consommation est en quelque sorte une moyenne des indices des prix des différents produits vendus et achetés; les évolutions de ces prix ne sont pas parallèles (sans cela, un indice ne serait pas nécessaire).

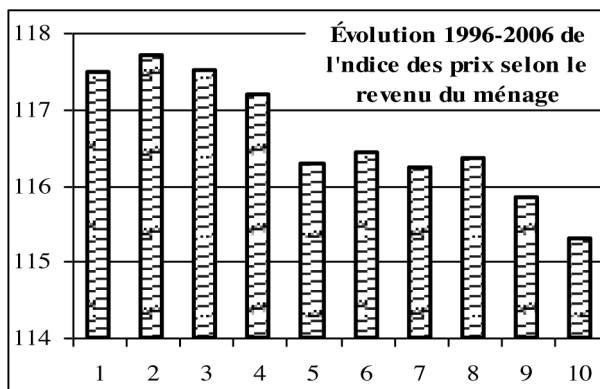
Les prix moyens des différents postes ont évolué de manière divergente, certains augmentent plus vite, d'autres moins vite, voire diminuent. Ainsi par exemple [9] depuis le début de ce siècle, entre 2000 et 2006, pour ne parler que des grands chapitres de l'IPC, «*Logement, eau, gaz, électricité et combustibles*» a augmenté de 19 %, «*Hôtellerie, cafés, restaurants*» de 18 %, «*Éducation*» de 16 %, «*Transport*» de 15 %, «*Produits alimentaires et boissons non alcoolisées*» de 13 %, pendant que «*Habillement et chaussures*» augmentait de 2 % et que «*Communications*» baissait de 11 %, «*Loisirs et culture*» de 2 %. L'écart entre les extrêmes atteint 21 %.

Des produits (ou des services) nouveaux sont mis sur le marché, dont certains en quantités massives. Les produits nouveaux, dans le prix desquels entrent des droits de brevets (prix de la nouveauté), sont achetés, au début de leur apparition sur le marché, par peu de gens, clientèle plutôt riche, et comptent relativement beaucoup dans l'indice des prix à la consommation du fait de leur prix élevé (dans l'année de base). Leur prix baissent naturellement assez vite à mesure de la désuétude des brevets; les firmes, pour conserver des prix élevés, leur ajoutent des améliorations, et l'introduction d'un «*effet qualité*» abaissant leurs prix à l'année cible accroît la diminution de prix, accentuant les divergences dans l'évolution des prix des différents produits. L'INSEE tient compte dans son calcul des qualités intrinsèques des produits, n'introduisant pas d'élément relatif aux choix des consommateurs : les nouveaux produits remplacent les anciens, ne laissant souvent pas aux ménages la possibilité de choisir des produits moins chers auxquels ils sont habitués. Il semble qu'un

indice du coût de la vie ne devrait tenir compte que partiellement de cet « *effet qualité* », voire le supprimer complètement [11].

Annexe 4. Évolutions divergentes des IPC pour les catégories de ménages

La structure de la consommation n'est pas la même pour les ménages appartenant aux différentes classes de revenus [7]. Ainsi par exemple, « *alimentation hors tabac et alcool* » représente, en 2006, 17,8 % du budget des 10 % des ménages aux revenus les plus bas et décroît progressivement jusqu'à 12,1 % seulement pour les 10 % aux revenus les plus hauts ; de même, la part des dépenses de « *logement* » passe progressivement de 20,7 % à 10,0 %. En sens inverse, la part des « *transports* » passe de près de 10,8 % à 16,1 %, celle des « *loisirs et culture* » de 6,8 % à 11,1 %, celle de « *cafés, hôtels, restaurants* » de 4,0 % à 9,2 %.



Comme les prix moyens de ces postes ont évolué de manière divergente, certains augmentant plus vite, d'autres moins vite, voire diminuant (« *communications* », ou « *culture, loisirs* »), à chaque groupe de population, on peut affecter un indice spécifique des prix : en 10 ans, l'indice des prix a augmenté de 15,3 % pour les 10 % des ménages ayant les revenus les plus hauts, et de 17,5 % pour les 10 % des ménages ayant les revenus les plus bas, soit plus de deux points d'écart [6].

Lorsqu'on corrige le revenu de la taille et de la structure du ménage (« *unités de consommation* »), l'indice des prix a augmenté de 17,6 % pour le premier décile et de 15,4 % pour le dernier décile, soit, comme pour le revenu, plus de 2 points d'écart.

En fonction de la catégorie sociale, l'indice des prix a augmenté de 17,2 % pour les ouvriers et de 15,5 % pour les cadres, avec 1,7 points d'écart ; cet écart serait certainement plus important si on ventilait mieux les ouvriers, en distinguant les « *ouvriers spécialisés et manœuvres* » des « *ouvriers qualifiés* »

ou les employés, en distinguant les « *employés de commerce* » des « *employés de bureau* ».

Pour la plupart des catégories sociales, l'IPC ne peut qu'apparaître biaisé au regard de leur expérience quotidienne.

Le statut du logement et l'accèsion à la propriété posent deux problèmes

- a) L'indice des prix des « *propriétaires de leur logement* » et des « *locataires* » ont augmenté respectivement de 15,2 % et de 16,1 %, soit un écart de 0,9 points; comment se cumulent le fait d'être « *cadre* » et « *propriétaire de son logement* » ou « *ouvrier* » et « *locataire* » ?
- b) L'INSEE considère l'achat du logement uniquement comme un investissement, or une partie au moins de cette acquisition a pour but le logement (qui est une consommation); en période de hausse importante du prix des logements, l'affectation d'une partie de l'achat du logement principal à la dépense de logement augmenterait la hausse de l'IPC.

L'âge et le cas particulier des personnes âgées

Les habitudes de consommation ne sont pas exclusivement liées aux revenus, d'autres facteurs, culturels ou démographiques, peuvent aussi jouer.

Ainsi, les personnes jeunes, achètent nombre de produits nouveaux, et bénéficient donc d'une évolution de leur indice de prix spécifique plus favorable que l'indice des prix à la consommation; en revanche, les personnes âgées retraitées, ayant moins de goût au changement que les plus jeunes, sont plus attachées aux produits anciens et achètent peu de produits récents, pour eux l'indice des prix augmente plus vite que l'IPC. Ainsi, en fonction de l'âge, les prix moyens ont augmenté de 16,2 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, et de 17,1 % lorsqu'elle a 75 ans ou plus [6]. Mais les retraites sont indexées sur ce dernier : il est donc certain que le niveau de vie des retraités s'est dégradé au cours de la dernière période.

Références

- [1] ACCARDO J. et al. (2007), « *Dossier La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages* », L'économie française, CNIS (consultable sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07C.PDF).
- [2] CNIS (2006), « *De la perception à la mesure du pouvoir d'achat* », Série Chroniques, mars 2006 (consultable sur : http://www.cnis.fr/doc/chroniques/CHR_0004.HTM).
- [3] FINKEL Y., ROSHAL V. (2007), « *Various CPI Aggregation Schemes : Empirical Study of Israeli Data* », paper presented at the last meeting of the Ottawa group (consultable sur : http://www.ottawagroup2007.ca/r004/pdf/ogo04_034_e.pdf).
- [4] FISHER, F.M. (2002), « *Price index aggregation : plutocratic weights, democratic weights, and value judgments* », NBER Summer Institute session on Price and Output Measurement (consultable sur : www.nber.org/CRIW/papers/fisher.pdf).

- [5] GUÉDÈS D. (2004), «*Impact des ajustements de qualité dans le calcul de l'indice des prix à la consommation*», INSEE, document N°F0404 (consultable sur : www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/f0404-1.pdf).
- [6] GUÉDÈS D. (2006), «*Indices des prix à la consommation par catégories de ménages 1996-2006*», INSEE, document N°F0606 consultable sur : (www.insee.fr/fr/nom_def_met/methodes/doc_travail/docs_doc_travail/F0606.pdf).
- [7] GUÉDÈS D. (2006), «*Indice des prix selon le revenu du ménage 1996-2006 ?*», INSEE, Document N° T0606 (consultable sur : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_categ.htm).
- [8] INSEE, «*Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?*» (consultable sur : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/info_ipc.htm).
- [9] INSEE, «*Indices et séries statistiques*» (consultable sur : http://www.indices.insee.fr/bsweb/servlet/bsweb?action=BS_RECHGUIDEE&BS_IDARBO=06010000000000), Tableaux régulièrement mis à jour.
- [10] LANDAIS L. (2007), «*Les hauts revenus en France (1998-2006) : Une explosion des inégalités ?*», Ecole d'économie de Paris.
- [11] MOATI P., ROCHEFORT R. (2008), «*Mesurer le pouvoir d'achat*», La documentation française, 332 pages (consultable sur : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000050/0000.pdf>).